



Changement de situation obtention du titre de sejour

Par **toulousain31**, le **10/03/2011** à **11:43**

Bonjour, rn rn j'etais marié avec une française en 2008. j'ai fais un visa de conjoint en fevrier 2009 j'ai obtenu ma carte de 1ans jusqu'en février 2010 a partir de cette date ma femme a refusé de signer la demande de renouvellement de la carte de 10ans et elle a quiter le domicile conjugal en février 2010 j'ai fais une main courante et nous sommes séparé a partir de cette date sans divorce. rn j'ai donc refait ma vie avec une autre française avec laquelle j'ai une petite fille née en novembre 2010 j'ai donc fait une demande de changement de situation le 17decembre 2010 depuis ce jours je n'est toujours pas eut de reponse de la part de la prefecture ils m'ont demandé des justificatifs de vie commune avec ma nouvelle compagne je leur ai tout donné avec des attestations sur l'honneur de la famille de ma compagne comme quoi on vit ensemble. de plus courant 2010 j'ai reçu une lettre de quitter le territoire français depuis le mois de mai 2010. rn la prefecture me dit en cas de controle de police il nous telephone comme sa on te laisse librer rn rn je voudrais savoir combien de temps prend une reponse de réexamen de dossier et de connaitre le resultat de la procedure qui est toujours en cours a ce jours qui n'as reçu encore aucune réponse.

Par **amajuris**, le **10/03/2011** à **14:29**

bjr, rn êtes vous divorcé de votre première femme ? rncdt

Par **toulousain31**, le **10/03/2011** à **18:51**

non je suis pas encore divorcé de ma premiere femme je vien de lancé une procedure de divorce a la suite car ma premiere femme a demandé une annulation de mariage et ne veut pas faire un divorce